



# Rémunération des services environnementaux en agriculture

Enseignements pour les collectivités  
territoriales



Services écosystémiques,  
environnementaux, PSE c'est quoi au  
juste?

# Services écosystémiques?

« **Biens et services que  
les hommes  
peuvent tirer des écosystèmes,  
directement ou indirectement pour leur  
bien-être** »

(Millenium Ecosystem Assessment, 2005)

# 4 formes de services

## SERVICES D'APPROVISIONNEMENT

*Produits tirés des écosystèmes*

- Nourriture
- Eau douce
- Bois combustible
- Fibre
- Produits biochimiques
- Ressources génétiques
- ...

## SERVICES DE RÉGULATION

*Avantages découlant de la régulation des processus écosystémiques*

- Régulation du climat
- Régulation des maladies
- Régulation de l'eau
- Purification de l'eau
- Pollinisation
- ...

## SERVICES CULTURELS

*Avantages non matériels découlant des écosystèmes*

- Spirituels et religieux
- Récréation et écotourisme
- Esthétiques
- Sources d'inspiration
- Éducatifs
- Sentiment d'enracinement
- Héritage culturel
- ...

## SERVICES D'APPUI

*Services nécessaires pour la production de tous les autres services écosystémiques*

- Formation du sol
- Cycle des nutriments
- Production primaire

**VIE TERRESTRE – BIODIVERSITÉ**

# Service environnemental ?

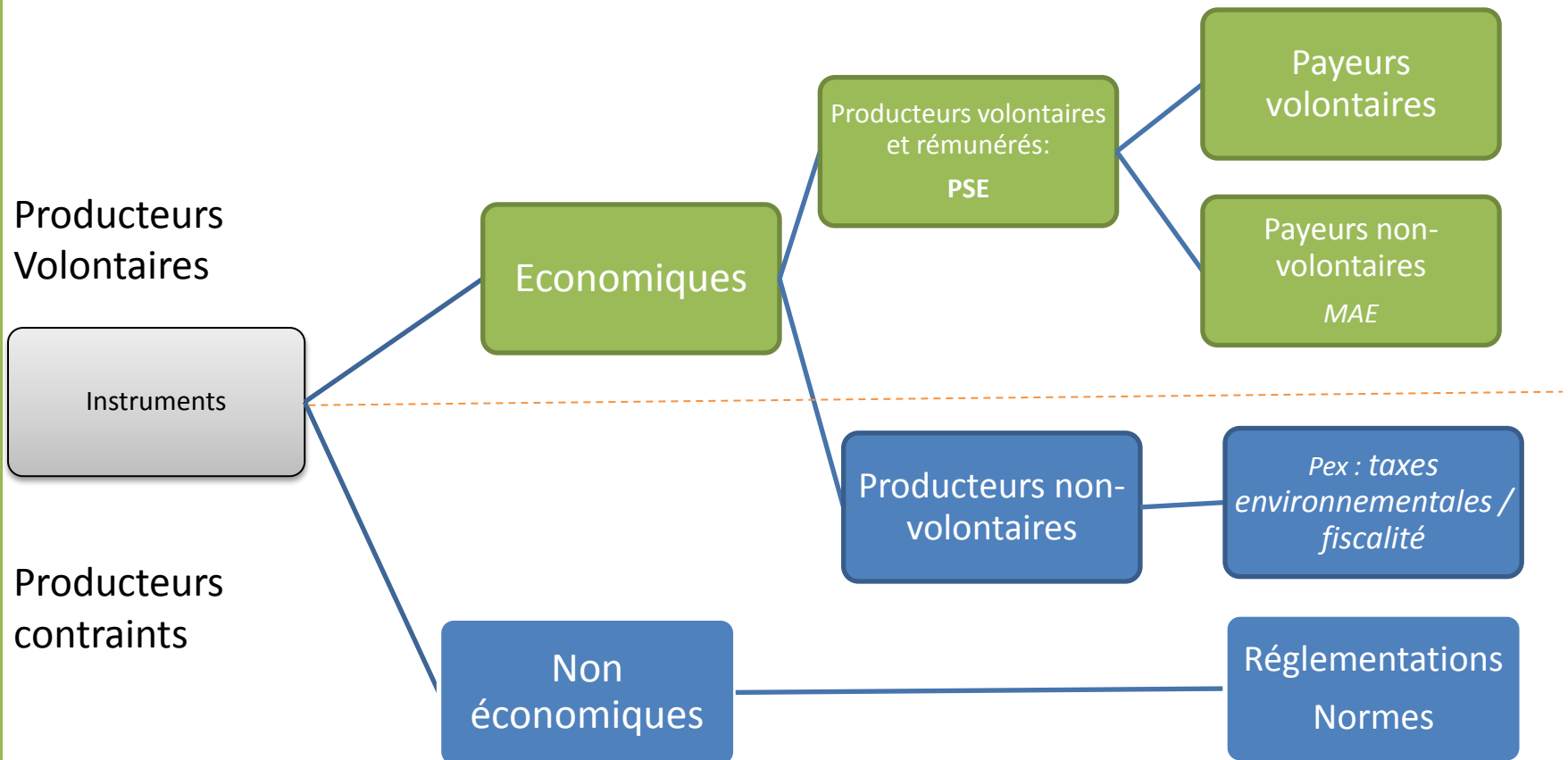
- Plusieurs définitions
- dans le cadre de l'étude :

Service rendu par l'agriculture (**agriculteur, propriétaire foncier, prestataire de services agricoles**) au travers de ses **interventions et ses pratiques** qui contribuent à préserver les fonctions écologiques  
c'est-à-dire à **maintenir ou développer les services écosystémiques**

# PSE?

- PSE : un paiement pour un service environnemental
- Dispositifs pour inciter économiquement les acteurs à produire des services environnementaux

# Cartographie





## Quelques exemples



# Programme Kooperation Basse Saxe (DE)

Objectifs	Améliorer les pratiques agricoles/forestières dans les zones de captage d'eau potable
Engagement	contrats de 5 ans entre CT/société de distribution d'eau / agriculteurs & forestiers pour changement/maintien de pratiques
Programme global en 3 axes 1992	<ul style="list-style-type: none"><li>- Recherche : analyse de l'impact des pratiques agricoles et calcul du montant des paiements</li><li>- Conseil :<ul style="list-style-type: none"><li>- Diag de sensibilité environnementale des zones ciblées / évaluation de l'impact des pratiques agricoles / définitions des mesures à cibler</li><li>- Conseil individuel des agriculteurs/forestiers: adapter les pratiques et aider à souscrire aux mesures</li></ul></li><li>- Accords agroenvironnementaux et paiements (agri/sté de distribution eau) : 20 mesures (cultures intercalaires, semi sous couvert, rotation etc.) et 3 MAE</li></ul>
Montant des paiements	Coûts d'opportunité (surcoûts et manque à gagner) et niveau de pollution nitrates (13 à 241 €/ha)
Gouvernance	Partenariats collectifs : implication des agriculteurs et experts dans la définition des mesures
Financement	Taxes usagers eau (Ménages / industrie/ Agriculture) et FEADER
Déploiement	12 750 exploitants et 150 distributeurs eau

# River Fowey (UK)

## Objectifs

Améliorer la qualité de l'eau et sa gestion quantitative dans région d'élevage

### Engagement

contrats de 10 à 25 ans avec agriculteurs pour changements de pratiques agricoles (réduction du chargement animal/ utilisation intrants / couverts végétaux) et réaliser des investissements (bandes tampons, installation traitement lisiers, restauration bords cours d'eau)

### Programme global Upstream Thinking 2008

- Conseil individualisé (WRT): diagnostic d'exploitation et conseil individualisé & intermédiaire reconnu
  - Paiements
  - Actions de communication (sensibilisation)
- Contexte réglementaire favorable

### Montant des paiements

Seuil de 68 K€ par exploitations et budget d'environ 490K€

### Gouvernance

Compagnie privée de distribution des eaux (South West Water) et fonds de défense de l'environnement (Westcountry Rivers Trust)

### Modalité de fixation du paiement

- Paiements fixes sur base coûts d'opportunité
- Expérimentation de paiements pour services rendus sur base enchère inversée: CC établit objectifs à atteindre et les usagers proposent une prestation environnementale (investissements) et sont sélectionnés selon critères coûts / avantage
- Economie de 20 à 40%

### Financement

Fonds privés et publics

### Déploiement

2014 : 18 exploitants sélectionnés budget sur volet enchère

# Suisse: paiements directs écologiques

Instruments Contribution Biodiversité	volet qualité	Volet mise en réseau des surfaces ( circulation faune)
Objectifs	Maintenir la biodiversité et les habitats	créer un maillage entre les surfaces de contribution à la qualité dans projet régional
Engagement	Engagement des agriculteurs selon 3 niveaux d'exigence: 1 – adoption/ maintien de pratiques agricoles 2 – préserver qualité florale- index 3 - défense d'espèces spécifiques dans biotopes d'importance (exigences générales + spécifiques pour chaque type de surface et zone géographique)	Engagement à mettre en volet qualité des surfaces identifiées + respect de contraintes supplémentaires
Durée	8 ans	8 ans
Modalité de fixation du paiement	3 niveaux de paiements selon 3 niveaux d'exigence (cumulatifs) Fonction résultats pour niveau 2 (relevé floristique) Ex maintien prairies extensives en zone de plaine Q1 1430 €/ha	Montant de 950 €/ ha sauf pâturage extensif et boisé (475€/ha) → Méthode : Paiement intégrant une incitation



Préconisations pour de dispositifs d'aides publiques, en particulier des MAE, en faveur de l'environnement en agriculture pouvant s'approcher de la valeur du service rendu

# Quelques « questions » à la base du montage?

- Quelle(s) pratique(s) inciter → *quels sont les liens entre les pratiques et le service écosystémique? Tenir compte de la complexité des changements et de leur temps (long..)*
- Quels agriculteurs cibler (géographique, caractéristiques, nombres) → *quelles zones ? existent-ils des effets de seuil, de continuité, de localisation etc. ? Quelles sont les autres parties-prenantes?*
- Quels montants du paiement adopter pour pousser les agriculteurs ciblés à changer leurs pratiques ? → *par quel mécanisme ajuster le paiement au « consentement à recevoir » des agriculteurs ?*
  - Négociation de gré à gré
  - Mesure des coûts d'opportunités,
  - Enchères etc.
- Comment favoriser l'adhésion tout en réduisant les coûts des dispositifs ? *Implication des acteurs ? Gouvernance des mécanismes ? Conseil dans le cadre de programme plus global ?*
- Comment garantir l'additionnalité?
- Comment appliquer un mécanisme de conditionnalité ? → *Payer pour mise en œuvre de moyens / pour atteinte de résultats (quels indicateurs retenir, quels calendriers de paiement etc.)?*

Contact :

Lise Duval : [duval\\_lise@hotmail.com](mailto:duval_lise@hotmail.com)

Solenn Leplay : [s.leplay@oreade-breche.fr](mailto:s.leplay@oreade-breche.fr)

Pour aller plus loin :

**Étude conduite pour le Ministère de l'agriculture :**

***Paiements pour services environnementaux et méthodes d'évaluation économique : Enseignements pour les mesures agro-environnementales de la politique agricole commune***

*disponible sur*

<http://agriculture.gouv.fr/paiements-pour-services-environnementaux-et-methodes-devaluation-economique>